Ni à gauche ni à droite même pas au centre

N°727

Prix 250 fcfa

Le Libéral

Hebdomadaire Togolais d'Information, d'Analyse et d'Opinion Mercredi 07 Mai 2025

P.3

PRÉSIDENT DU CONSEIL ET CHEF SUPRÊME DES ARMÉES:

Le nouveau départ

Célébration du 3 mai :

L'OTM rend public le rapport sur l'état de la liberté de la presse

P.2

MIATO :

Fin de la 4è édition

P.2

Le parlement de la CEDEAO délocalise sa réunion à Lomé

P.4

Poissons morts à Todman :

Le Gouvernement alerte et prend des mesures

P.4

CMJN

LE LIBERAL

MIATO :
Fin de la 4è édition

C'est fini pour la quatrième édition du Marché International de l'Artisanat du Togo (MIATO). L'édition 2025 a connu son apothéose dimanche 04 mai dernier avec la cérémonie de clôture qui s'est déroulée en présence de la ministre en charge de l'artisanat, du président de l'Union Régionale des Chambres de Métiers (UCRM), du Directeur du CETEF et bien d'autres acteurs du monde artisanal et culturel.

La cérémonie de clôture a donné lieu à des défilés de mode, des remises de prix aux lauréats des différents concours organisés durant les activités. Au cours de cette quatrième édition du MIATO qui s'est tenue du 23 avril au 04 mai 2025, a enregistré comme les précédentes éditions, plusieurs activités notamment des panels, des soirées artistiques et culturelles.

L'évènement a réuni des exposants venus de divers pays d'Afrique centrale et du nord. Plus de 300 stands ont été occupés cette année avec plusieurs types de produits exposés. Des succès enregistrés selon les autorités togolaises en charge de l'artisanat. « Nous avons commencé à écrire une nouvelle et belle page de notre marché lorsque cet incident, premier du genre depuis la construction de ce site qui nous accueille et depuis l'initiation du MIATO, a tenté de briser notre belle cadence. Malgré cet obstacle, dans un élan de solidarité qui caractérise notre communauté, nous avons montré notre détermination à poursuivre contre vents et marées, la promotion et la valorisation de l'artisan africain. Je voudrais au nom des plus hautes autorités de notre pays, féliciter cette solidarité exemplaire » s'est réjouie Mme Rose Kayi Mivedor, ministre du commerce, de l'artisanat et de la consommation locale.

Au terme de cette 4è édition, on note des résultats positifs et encourageants : la quasi-totalité a été occupée, des échanges fructueux ont eu lieu ; des contacts ont été noués pour la poursuite de belles affaires entre artisans, acheteurs, professionnels, promoteurs et responsables de structures d'encadrement du secteur ; des spectacles de divertissement et des activités récréatives teintées de sensibilisation ont été organisés avec brio. « Ces résultats que nous avons engrangés n'ont été possibles que grâce à vos concours respectifs, votre confiance placée en nous, votre résilience et grâce à l'esprit de solidarité qui prévaut entre peuples frères du marché. Aux artisans et autorités de la région phare, recevez toutes nos admirations pour vos efforts qui ont abouti à une digne représentation de la région des Plateaux à ce 4è MIATO » a salué la ministre.

Les défilés de mode ont permis de mettre en exergue les créations de mode aussi bien du Togo que du Burkina Faso, pays invité d'honneur. A travers une panoplie de collections, les artisans ont démontré leurs génies créateurs dans les œuvres artisanales.

Plusieurs prix ont été décernés aux lauréats notamment les prix de l'innovation qui varient de 400.000 à 1000.000 de francs CFA, les prix de l'excellence compris entre 800.000 et 1.000.000 de nos francs, les prix exceptionnels d'encouragement dont le premier décerné à la plus jeune exposante et le second offert au plus beau stand et le troisième octroyé à l'exposant ayant le meilleur stand de restauration.

Rendez-vous donc en 2027 pour la 5è édition.■■■

Roger GBESSIA

LE LIBERAL
Hebdomadaire Togolais d'Information, d'Analyse et d'Opinion

Récépissé N°0416/23/12/10/HAAC
du 23 décembre 2010

Directeur de la Publication
PETCHEZI P. D. Fabrice

Comité de Rédaction
PETCHEZI Fabrice
Alain TCHEDRE
Prosper AWIH
Dick MESSAN (Stagiaire)
Cyrille SABLASSOU

Correcteur
S. Didier

Infographie
JPB

Adresse
Route du Contournement CEDEAO,
Agoè Démakpoè, non loin des rails
Tél: +228 90 15 87 53
+228 22 42 83 46
13 BP 152 Lomé-TOGO

Imprimerie
SDR

Tirage
1000 exemplaires

Célébration du 3 mai :
L'OTM rend public le rapport sur l'état de la liberté de la presse

Le monde entier a célébré le 3 mai dernier la journée internationale de la liberté de la presse. Au Togo, l'événement a été célébré par anticipation le 2 mai par l'Observatoire togolais des médias (OTM).

A l'occasion l'organe d'autorégulation de la presse togolaise a présenté son traditionnel rapport sur l'Etat de la liberté de la presse au Togo. C'est un rapport d'une dizaine de pages présenté au public par le président de l'OTM. Le rapport a fourni des données actualisées sur le nombre des médias (audiovisuels, presse écrite, presse en ligne) la vie au sein des organisations de presse.

Sur l'état de la liberté de la presse l'OTM a relevé les sanctions infligées aux journaux, les agressions de journalistes, la suspension d'une émission et son animateur. Sur l'usage des réseaux sociaux par les professionnels des médias, le tribunal des pairs constate une évolution dans l'utilisation responsable de ces outils contrairement aux précédentes années. L'OTM termine son rapport par des recommandations à l'endroit de divers acteurs dont le gouvernement et les organes de régulation et d'autorégulation.

Une copie du rapport a été symboliquement remise au représentant du ministre de la communication et des médias. L'OTM a profité de l'occasion pour présenter au public la plateforme M2D pour la protection des journalistes, un outil conçu dans le cadre du projet "Promouvoir la liberté d'expression et des médias et protéger les défenseurs des droits de l'Homme" financé par l'union européenne et mis en œuvre par le consortium (OTM, IPAOS, FEMEDEV).

En marge de la présentation du rapport, une conférence débat sur le thème " informer dans un monde complexe: l'impact de l'Intelligence artificielle sur la liberté de presse et les médias" animé par le Commandant Gbota Gwaliba Directeur général de l'Agence nationale de la cybersécurité(ANCY), ce thème qui cadre avec celui retenu par l'UNESCO pour marquer l'édition 2025 de la journée internationale de la liberté de la presse, a permis aux professionnels des médias de percevoir l'atout que représente l'IA dans l'exercice de la profession et en même temps le risque d'une érosion de la liberté de penser que pourrait imposer l'IA.■■

LE LIBÉRAL, c'est tous les mercredis

Président du Conseil et Chef suprême des armées :

Le nouveau départ

Au lendemain de la prestation de serment du Président du Conseil et de la prise de fonction du nouveau Président de la République, le Togo est définitivement entré dans la Vè République avec notamment un nouveau régime politique, ouvrant ainsi une nouvelle page de son histoire politique. Faure Gnassingbé et Jean Lucien Savi de Tové deviennent donc les deux visages de l'exécutif togolais loin du présidentialisme de la Constitution de la IVè République.

Dans une cérémonie solennelle et devant d'éminentes personnalités du monde politique et universitaire, le nouveau Président du Conseil Faure Gnassingbé, la main droite levée, a prononcé la formule du serment ce samedi 03 mai 2025 devant la Cour constitutionnelle, devenant ainsi le chef de l'exécutif du nouveau régime parlementaire et le chef suprême des armées, conformément aux dispositions de l'article 50 de la nouvelle Constitution.

« Devant Dieu et devant le peuple togolais, seul détenteur de la souveraineté nationale, nous, Faure Essozimna Gnassingbé, Président du Conseil désigné conformément aux lois de la République, jurons solennellement de respecter et de défendre la Constitution que la République s'est librement donnée, de remplir loyalement et fidèlement notre mission de serviteur du peuple…», a déclaré Faure Gnassingbé.

Le nouveau Chef de l'exécutif a été désigné conformément aux prescriptions de la Constitution du 06 mai 2024, qui stipulent notamment, en son article 47, que *« Le chef du parti majoritaire ou le chef du premier parti de la coalition jouissant d'une majorité à l'Assemblée nationale à l'issue des élections législatives et après la proclamation des résultats définitifs par la Cour constitutionnelle, devient Président du Conseil »*.

Fort de cette disposition constitutionnelle, le parti UNIR arrivé en tête selon les résultats des dernières élections législatives a transmis depuis le 30 avril dernier le nom du Président du Conseil au bureau de la Représentation nationale.

Désormais pilier central de l'exécutif togolais, Faure Gnassingbé promet fidélité à la Constitution, engagement pour la paix, l'unité nationale et la défense des droits humains.

Renvoyant le nouveau Président du Conseil à ses fonctions, le président de la Cour constitutionnelle Djobo Babakane Coulibaley a rappelé que cette cérémonie vient tourner définitivement la page du présidentialisme prôné par l'ancienne constitution. *« Non seulement cette investiture marque l'entrée en fonction du Président du Conseil, mais elle fait entrer définitivement notre pays dans l'arche sainte des démocraties parlementaires »*, a-t-il mentionné.

Quelques heures après l'investiture du Président du Conseil, le nouveau Président de la République, Jean-Lucien Savi de Tové a également été investi devant le Congrès réuni pour la première fois à Lomé. Figure bien connue du paysage politique togolais, l'ancien président du Cadre Permanent de Dialogue et de Concertation (CPDC) devient ainsi le tout premier Président de la Vè République, Chef de l'Etat et symbole de l'unité nationale.

Cette nouvelle configuration politique marque le début d'une nouvelle ère politico-institutionnelle, inscrite dans le contexte de la Vè République qui devra s'animer au rythme du régime parlementaire. Dans la nouvelle architecture institutionnelle, le Président du Conseil concentre la substance du pouvoir exécutif. Il est le chef du gouvernement, présidant les conseils des ministres ; chef suprême des armées, responsable de la politique intérieure et extérieure, nommant aux hautes fonctions civiles et militaires. Il exerce le pouvoir réglementaire et dispose du droit d'accorder la grâce présidentielle aux détenus.

Le Président de la République quant à lui, sera cantonné à un rôle purement honorifique. D'après la Constitution de la Vè République, il est chargé d'accréditer les ambassadeurs, décerne les décorations et reçoit le Président du Conseil pour être informé de l'état de la nation.

Rappelons qu'à la veille de cette cérémonie d'investiture, le Premier ministre Mme Victoire Tomegah-Dogbé a remis sa démission et celle de l'ensemble de son gouvernement. C'est dire qu'on devra donc assister durant les prochains jours à la formation d'une nouvelle équipe gouvernementale pour la poursuite des actions de développement en faveur des populations.■■

Roger GBESSIA

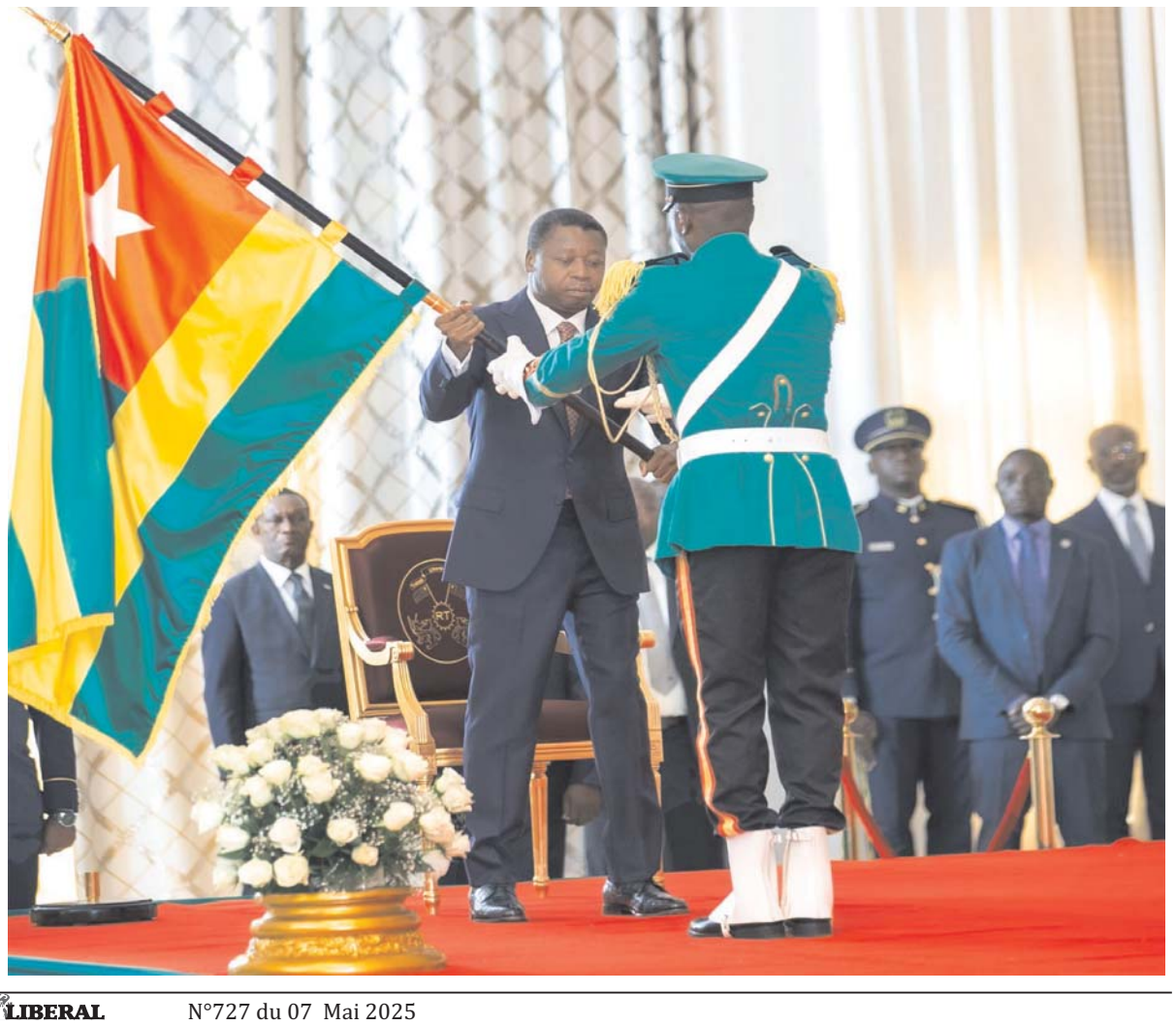

LE LIBERAL

Poissons morts à Todman :
Le Gouvernement alerte et prend des mesures

Des poissons morts ont été découverts le weekend dernier à la surface du bassin de rétention des eaux pluviales de Todman à Lomé. Ce lundi 05 mai 2025, le gouvernement a alerté la population sur la situation et dit avoir pris des mesures idoines pour éviter une consommation hasardeuse de ces produits toxiques.

En effet, selon les témoignages recueillis auprès des riverains de ce bassin, les premières découvertes de ces poissons morts ont été enregistrées le samedi 03 mai dernier.

« Je viens ici presque tous les jours pour observer les oiseaux et les poissons. Mais ce samedi matin, j'ai vu qu'une importante quantité de poissons morts s'est retrouvée sur la surface des eaux avec une odeur nauséabonde » a confié un habitant du quartier Todman.

Face à cette situation fâcheuse, le gouvernement a mobilisé les services compétents, notamment ceux du ministère de la santé et de l'hygiène publique pour procéder à l'enlèvement et à l'incinération des poissons. Un cordon de sécurité a également été installé pour empêcher toute tentative de récupération de ces poissons.

Des analyses toxicologiques et chimiques sont également en cours afin de déterminer l'origine de ce phénomène. *« Le samedi 03 mai 2025, les équipes techniques du ministère de la santé et de l'hygiène publique ont été alertées d'une importante quantité de poissons morts, du bassin de rétention des eaux pluviales de Todman. En collaboration avec les autres services et institutions compétents, ces poissons ont été enlevés et incinérés. Dans le souci de protéger la population, un cordon de sécurité a été érigé pour empêcher toute tentative de récupération de ces poissons »,* informe le gouvernement dans son communiqué.

Devant le danger que représentent ces poissons morts pour la santé de la population, les autorités togolaises lancent un appel à la population lui demandant d'être extrêmement vigilante notamment en s'abstenant de consommer tout poisson dont la provenance n'est pas clairement établie.

« Une consommation hasardeuse de ces poissons pourrait entrainer des toxi-infections dont les vomissements, les coliques, des diarrhées...» prévient le gouvernement.

Le bassin de Todman, conçu pour recueillir les eaux de ruissellement pendant la saison des pluies, est souvent victime de déversements illégaux de déchets domestiques et d'eaux usées, devenant ainsi une véritable décharge à ciel ouvert.

Ces découvertes scandaleuses relancent le débat sur la gestion des eaux pluviales en milieu urbain. Et sur cet aspect, des ONG spécialisées dans la protection de l'environnement appellent à des actions urgentes pour assainir le bassin et sensibiliser les populations sur la nécessité de protéger l'environnement en tout temps et en tous lieux. ■■

Roger GBESSIA.

Le parlement de la CEDEAO délocalise sa réunion à Lomé

Les populations de l'Afrique de l'ouest estimées à plus de 400 millions sont confrontées à de nombreux défis dans le domaine du transport aérien. Le coût élevé des billets d'avion constitue un frein à la mobilité des citoyens au sein de l'espace CEDEAO. Ceci met en péril les efforts collectifs en matière d'intégration économique, sociale et humaine. C'est pour parer à ces difficultés que la commission infrastructures/ énergie et mines/ agriculture, environnement et ressources naturelles tient du 05 au 10 mai à Lomé sa réunion.

Pendant près d'une semaine les participants vont mener des réflexions autour du thème *" Le transport aérien comme moyen d'intégration des peuples ouest-africains: stratégie de réduction des coûts de billets d'avion."*

Le sujet étant d'une importance capitale et d'une actualité immédiate les parlementaires de la CEDEAO et les spécialistes en transport aérien vont plancher sur la situation actuelle des redevances, taxes et droits d'aviation en Afrique de l'ouest, les politiques incitatives des États membres pour la compétitivité des compagnies aériennes ouest africaines à la lumière de l'application de l'acte additionnel relatif à la politique régionale commune sur les redevances, taxes et droits d'aviation. Les acteurs réunis auront également des discussions sur le projet de plan d'action pour la rationalisation des frais, taxes et redevances du transport aérien dans l'espace CEDEAO.

La présidente du parlement de la CEDEAO honorable Hadja Ibrahima Mémounatou a tout d'abord exprimé sa gratitude aux autorités togolaises, en particulier à Faure Essozimna Gnassingbé, Président du Conseil du Togo, et à tous les membres du gouvernement pour le soutien exemplaire aux institutions de la CEDEAO et en particulier au Parlement communautaire. Elle a ensuite déclaré "ce thème reflète une problématique majeure à laquelle sont confrontés nos concitoyens : les coûts prohibitifs des

Suite à la page 5

Election :

Vers un renouvellement des conseils municipaux

Les électeurs togolais sont officiellement convoqués aux urnes le 10 juillet 2025 pour élire leurs représentants municipaux, selon un décret présidentiel publié le mercredi 30 avril 2025. Cette annonce intervient après la clôture le 24 avril 2025, de l'opération de révision des listes électorales organisée par la Commission électorale nationale indépendante (CENI) sur l'ensemble du territoire national.

Ces élections municipales, les premières depuis celles de 2019, permettront de renouveler les conseils municipaux dans les 117 communes du Togo. Les autorités espèrent une participation significative des électeurs, dans un contexte où les enjeux locaux tels que l'accès aux services de base, l'aménagement urbain ou encore la gestion des ressources mobilisent de plus en plus les citoyens.

La caution électorale est de 50.000 F. Cette caution est réduite de moitié pour les femmes, a précisé le décret. Ce décret met en place une enveloppe de 500 millions de F CFA allouée au financement public de la campagne électorale. Cette campagne électorale s'ouvre le mardi 24 juin à 00h pour finir au 8 juillet à 23h59, soit 2 semaines de séduction et de présentation de programmes de société aux populations.

Les forces de défense et de sécurité iront aux urnes le lundi 7 juillet pour le vote anticipé. L'organisation d'élections municipales marque une étape importante dans le renforcement de la décentralisation et de la gouvernance locale dans le pays.■■■

Le parlement de la CEDEAO délocalise sa réunion à Lomé

Suite de la page 4

voyages aériens entre nos pays, qui entravent la libre circulation des personnes et compromettent notre ambition d'intégration régionale.

En choisissant Lomé pour traiter de ce thème, nous faisons le bon choix. Le choix du pays, dont le Président du Conseil a été désigné par ses pairs, Champion du Marché unique du transport aérien en Afrique (MUTAA), et qui à l'occasion de la troisième édition des Dialogues sur la Prospérité en Afrique, a partagé le 1er février 2025 à Accra, sa vision pour l'intégration économique de l'Afrique à partir des investissements dans le secteur des transports et de la logistique.

Nul n'est donc besoin de rappeler l'importance du transport aérien dans l'économie d'un pays et surtout au sein d'une communauté sous régionale." La présidente a relevé plusieurs facteurs qui contribuent à la cherté des tarifs aériens dans notre région notamment une fiscalité excessive et des redevances aéroportuaires élevées, une fragmentation du marché aérien, avec des compagnies nationales opérant de manière isolée plutôt qu'en synergie, d'un manque d'infrastructures modernes et adaptées aux besoins du transport aérien.

Honorable Hadja Ibrahima Memounatou a invité les participants à formuler des recommandations fortes aux États membres et aux institutions compétentes afin d'assurer la mise en place d'un cadre favorable à un transport aérien plus accessible et plus efficace.

Le co-président de la commission mixte SAKO MAMADOU a témoigné sa gratitude au président du conseil Faure Essozimna Gnassingbé pour l'accueil et les commodités mis à leur disposition pour la bonne tenue de ces assises.

Il a indiqué que cette rencontre se situe dans le cadre des attributions des activités confiées au parlement de la CEDEAO conformément à l'acte additionnel portant renforcement de ses prérogatives. Il a déploré les nombreux obstacles qui existent encore réduisant tous les efforts consentis.

Des recommandations seront formulées pour œuvrer à une aviation régionale plus performante, au service de l'intégration et du développement de notre communauté et pour une avancée significative vers les Objectifs de Développement Durable (ODD) et vers les aspirations qui ont sous-tendu l'Agenda 2063 de l'Union Africaine.■■■

Raul TETOUGNAKI.

5 ANS
AVEC DJAMA PILSNER,
C'EST GRÂCE À VOUS !
06 MAI 2020 - 06 MAI 2025
DJAMA
PILSNER
SNB
SOCIÉTÉ NOUVELLE DE BOISSONS
snb.tg
DJAMA PILSNER
AVEC DJAMA,
ON EST ENSEMBLE

OTR
OFFICE TOGOLAIS DES RECETTES
Plaque : 0345 BM
Nom : ETSXXXX
Prénoms : XOSI
Chassis : SB1KXXXXXXXX4141
Description : Puissance Fiscale entre 8 - 11 CV
A Payer
Historique
Vous êtes à jour dans le paiement de la TVM de ce véhicule.
Je paie ma TVM sur
l'application
OTR-TVM avant le
1er avril 2025
Application disponible sur Google Play
Ensemble, contribuons à l'entretien
de notre réseau routier.
Rapide
Simple
Sûr
8201 POUR TOUTES INFORMATIONS
Office Togolais des Recettes - OTR
FEDERER POUR BATIR
www.otr.tg

Fête du 1er mai 2025 :

Le SYNBANK réitère son engagement syndical

Comme tous les travailleurs des autres secteurs d'activité, les acteurs des banques et assurances ont célébré la journée internationale du travail le jeudi 1er mai 2025 à Lomé. Profitant de ce moment unique, ces acteurs ont formulé comme d'habitude des recommandations non seulement à l'endroit de leurs patrons mais aussi à l'endroit de leurs camarades et en direction du gouvernement. Des revendications qui sont destinées à améliorer leurs conditions de vie et de travail et à garantir un cadre professionnel adéquat.

A l'occasion de la célébration de la fête du 1er mai, les travailleurs des secteurs des banques et assurances ont pris la parole pour réitérer leur engagement à œuvrer pour des meilleures conditions de vie et de travail. Ce jeudi, ils étaient encore plusieurs centaines de travailleurs à participer aux festivités marquant la journée internationale du travail.

Après le traditionnel défilé qui s'est déroulé dans les environs du quartier Lomegan, les membres du SYNBANK, du SYNASSUR, des établissements bancaires et des différentes compagnies d'assurances se sont retrouvés dans l'enceinte du siège du GTA Assurance, point de chute du défilé. Là, les premiers responsables des différentes organisations professionnelles ont souligné l'importance de cette journée hautement symbolique dans le monde du travail. Ils ont également profité de l'occasion pour rappeler à leurs employeurs la nécessité de maintenir le dialogue avec les employés pour une atmosphère conviviale entre employeurs et employés.

« La commémoration de cette journée internationale du travail nous renvoie aux souvenirs de la lutte ouvrière de 1886 de Chicago dans le but de la réduction des horaires journaliers à huit heures de travail….

En tant qu'organisation des travailleurs et défenseurs des intérêts matériels et moraux, notre rôle devient primordial concernant la préservation de la santé et sécurité au travail ainsi qu'une bonne séparation entre vie professionnelle et vie privée…C'est le lieu d'inviter tous les dirigeants de notre corporation à trouver une solution au stress et aux facteurs générateurs de ce stress afin d'améliorer la qualité de vie et les conditions de travail des employés de notre corporation … Le SYNBANK, de par sa philosophie, prône et continuera par prôner le dialogue et la négociation dans tous les dossiers », a mentionné Baba Awoula Yati, Secrétaire Général du SYNBANK.

Il faut dire qu'au cours de cette célébration, les employés des banques et assurances se sont réjouis de l'entrée en vigueur depuis le 1er avril 2025 de la nouvelle convention collective *« bien négociée, consensuelle et applicable»* dans toutes les institutions de leur corporation. Ils ont également salué l'institutionnalisation de l'indemnité de fin de carrière comme un droit acquis.

A l'endroit des camarades employés, le SG du SYNBANK a demandé plus d'ardeur au travail tout en évitant les fraudes, les délits d'initié et les conflits d'intérêts dans l'exercice de leurs différentes attributions. Il les appelle également à suivre les clauses de portabilité de l'indemnité de fin de carrière pour éviter des désagréments lors des départs à la retraite ou de la corporation.

Aux patronats, le syndicat demande de revoir la collaboration avec les sociétés de placement ou d'intérim, faire appliquer les principes législatifs relatifs à la base des cotisations salariales de l'Assurance Maladie Universelle (AMU).

Les recommandations du SYNBANK vont également au gouvernement. Entre autres, il est demandé au ministre en charge de l'économie et des finances d'instruire les services techniques pour qu'ils s'assurent que les banques commerciales financent effectivement l'économie nationale. En outre, il est également suggéré au ministère du travail d'étudier l'efficacité de l'arrêté sur les violences en milieu professionnel.■ ■■

Roger GBESSIA.

yas
Mégas
Kozooh
Pour en faire plus et avoir
la possibilité de gagner 200%
de bonus et des smartphones
5G
4G+
Yas Togo
N°1 QoS
ARCEP
yas.tg
#Alèz
250F
250Mo
+100F
375Mo
1 jour
*909*250#

CMJN